

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 06 décembre 2012**

Objet : Lignes de trésorerie

L'an deux mille douze, le six décembre à quatorze heures quinze, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt sept novembre, se réunit en session ordinaire, salle du bureau, à l'Hôtel de Région à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 10 Pour

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE
Mr Vincent TURPINAT
Mr Bernard BROUILLE
Mr Pierre LEFORT
Mr Michel DA CUNHA
Mr Didier BARDET
Mr Jean-Pierre BERNARDIE
Mr Arnaud BOULESTEIX
Mr Olivier DUCOURTIEUX
Mr Bernard JAUVION

Conseiller Régional du Limousin
Conseiller Régional du Limousin
Vice Président du Conseil Général Haute Vienne
Conseiller Général du Conseil général Haute Vienne
Vice Président du Conseil Général de la Corrèze
Vice Président du Conseil Général de la Creuse
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Brive
Conseiller municipal de la Ville de Limoges
Conseiller municipal de la Ville de Limoges
Conseiller communautaire de l'Agglo de Tulle

Sont excusés :

Mme Ghilaine JEANNOT PAGES (et son suppléant)
Mme Patricia BROUSSOLLE (et son suppléant)
Mr Jacques DESCARGUES (et son suppléant)
Mr Eric CORREIA (et son suppléant)
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)

Vice Présidente du Conseil Régional du Limousin
Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Brive
Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Vice-Président Communauté de communes de Guéret St-Vaury
Vice-Président du Conseil Général de la Creuse

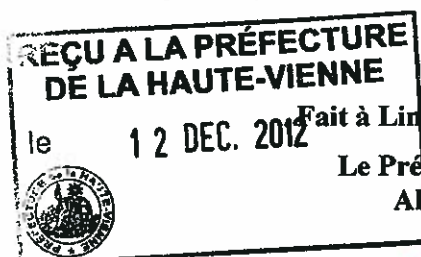
Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

Eu égard aux besoins de trésorerie de DORSAL, il est demandé de :

- renouveler l'autorisation donnée au président pour gérer une ou plusieurs lignes de trésorerie dans la limite d'un million d'euros sur l'exercice 2013, selon les index T4M, Eonia ou Euribor en négociant au mieux la marge et les commissions ;
- d'émettre un avis sur la nouvelle ligne de trésorerie mise en place pour une durée d'un an à hauteur de 600 000 euros, sur index Eonia ou T4M, avec une marge de 1.70%, une commission d'engagement de 0.20%, une commission de gestion et de mouvement nulle, une commission de non utilisation de 0.25% ; l'échéance est fixée au 15 novembre 2013
- donner autorisation au Président pour signer tout document se rapportant à la gestion des lignes de trésorerie

Après en avoir délibéré, les membres de DORSAL décident, à l'unanimité, de :

- **renouveler l'autorisation donnée au président pour gérer une ou plusieurs lignes de trésorerie dans la limite d'un million d'euros sur l'exercice 2013, selon les index T4M, Eonia ou Euribor en négociant au mieux la marge et les commissions ;**
- **d'émettre un avis sur la nouvelle ligne de trésorerie mise en place pour une durée d'un an à hauteur de 600 000 euros, sur index Eonia ou T4M, avec une marge de 1.70%, une commission d'engagement de 0.20%, une commission de gestion et de mouvement nulle, une commission de non utilisation de 0.25% ; l'échéance est fixée au 15 novembre 2013**
- **donner autorisation au Président pour signer tout document se rapportant à la gestion des lignes de trésorerie**



Fait à Limoges, le 06 décembre 2012

Le Président de DORSAL,
Alain LAGARDE